

COMPTE RENDU DE RÉUNION EXTERNE

N° : 10 NDP RE 15



Mairie de Saint-Paul

Date de réunion : jeudi 12 mai 2010 à 9h

Objet : présentation du projet «loisirs de pleine nature montagne de la commune de Saint-Paul»

Lieu : OMS Saint-Paul

Présents NDP : Louis-Paul Stichelbout et Pascal Colas

Présents Mairie :

François NATIVEL :	Président de l'OMS
Henry Watanabé :	Directeur du service des sports
Sébastien Rimetz :	OMS
Steven Hoareau :	Directeur de l'OMS
Christophe Deplanc :	Service politique sportive

COMPTE RENDU :

Pascal Colas présente et commente le projet, exposé en Powerpoint.

Le projet de NDP suscite un réel intérêt auprès de l'ensemble des participants.

Beaucoup ont découvert à travers la présentation, des activités mais aussi des sites sur la commune qu'ils ne connaissaient pas.

Il est souligné que malgré les pratiques conséquentes mis en avant dans la présentation, l'OMS n'a pas sur la commune d'interlocuteur représentatif (club, association).

Comme le propose NDP, ce projet dans sa vision Développement Durable, pourrait être justement l'occasion d'impliquer la population et d'aider à la création d'associations.

Devant l'ampleur du projet, il est suggéré de commencer avec 2 ou 3 sites pilotes : peu coûteux et facilités de mise en œuvre.

Pascal propose d'agir prioritairement sur l'activité escalade et de cibler dans un premier temps le secteur de Plateau Cailloux avec 2 sites : la falaise des Gaillards et la falaise des Lianes. Il précise qu'il a rencontré des grimpeurs de Saint-Paul notamment de Plateau Cailloux très motivés pour le développement et l'entretien de ces deux sites (vivier potentiel pour de futures associations)

Enfin **Pascal** souligne l'engagement des membres de NDP sur ce projet avec notamment un très gros travail de réhabilitation et de développement commencés depuis mars 2009 sur la falaise des Gaillards (première falaise d'escalade de l'île située dans les Rampes de Saint-Paul).

NDP propose donc de mettre ses compétences et sa motivation au service de la commune de Saint-Paul sur ce dossier.

Actions : Compte-rendu à transmettre à :

- **Christophe Pomez**, Maire-adjoint chargé du développement de la zone balnéaire
- **Eric Poullain**, Comité Régional de la FFME. Responsable de la commission équipement des SNE